



CONSEIL MEDICAL DEPARTEMENTAL FONCTION PUBLIQUE TERRITORIALE DE L'ARDECHE

Calendrier des séances – 2nd semestre 2026

	Formation restreinte (ex Comité médical)		Formation plénière (ex Commission de réforme)	
	Date limite de réception des dossiers	Séance	Date limite de réception des dossiers	Séance
Juillet	Mardi 16 juin	Mardi 7 juillet	Mercredi 17 juin	Mercredi 8 juillet
Août	<i>Aucune séance programmée</i>		<i>Aucune séance programmée</i>	
Septembre	Mardi 11 août	Mardi 1^{er} septembre	Mercredi 5 août	Mercredi 2 septembre
Octobre	Mardi 15 septembre	Mardi 6 octobre	Mercredi 16 septembre	Mercredi 7 octobre
Novembre	Mardi 13 octobre	Mardi 3 novembre	Vendredi 16 octobre	Vendredi 6 novembre
Décembre	Mardi 10 novembre	Mardi 1^{er} décembre	Mercredi 11 novembre	Mercredi 2 décembre

IMPORTANT :

Le calendrier est susceptible d'être modifié.

Les dossiers doivent impérativement être **réceptionnés 3 semaines avant la séance par voie postale** (tout envoi par mail ne sera pas traité).

Tout dossier incomplet ne pourra être inscrit à l'ordre du jour

08/07/2026